94-R 43
366/23
1897

Philippe Braunwald.
11 février 1897.

Brevet N° **13913.**
1 feuille.

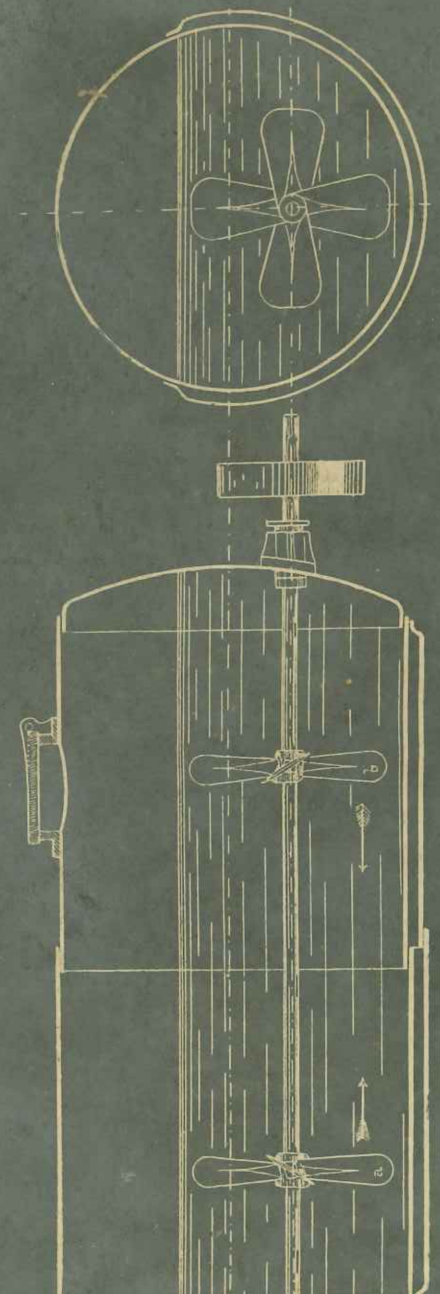

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 13913 11 février 1897, 5¾ h., p. **Classe 79**

Philippe BRAUNWALD, à SCHILTIGHEIM (Alsace, Allemagne).

Macérateur avec mélangeurs hélicoïdaux.

Tous les macérateurs connus présentent le grand inconvénient de nécessiter afin d'obtenir un mélange parfait et intime de la matière à traiter des appareils mélangeurs compliqués. Cet inconvénient n'existe pas dans le macérateur faisant l'objet de la présente demande de brevet.

Ce macérateur est traité à titre d'exemple au dessin ci-joint.

Il consiste comme tous les macérateurs actuels en une cuve munie de tous les accessoires nécessaires, et s'en distingue par le système mélangeur. Celui-ci est ordinairement formé de deux hélices *a* et *b*, fixées sur un arbre auquel on imprime un mouvement de rotation convenable; les hélices sont placées de façon à imprimer à la matière en traitement un mouvement dans le sens indiqué par les flèches, c'est-à-dire de façon à amener avec une certaine vitesse les portions de matière des extrémités de la cuve vers le milieu où se produit par conséquent un choc occasionnant une surélévation du niveau à cet endroit, et un abaissement du niveau aux deux extrémités de la cuve. Il en résulte une circulation continuelle et un mélange parfait.

Un autre avantage de cette disposition réside dans la possibilité d'accès à tous les organes à l'intérieur de la cuve pour le nettoyage, ce qui est d'une grande importance dans les macérateurs.

Lorsque les dimensions de la cuve sont grandes, l'appareil peut être muni de plus de deux hélices. L'arbre sur lequel sont calées les hélices peut aussi bien être vertical qu'horizontal. Dans le cas d'un arbre vertical le mouvement de la masse se fait dans le sens vertical.

Revendication.

Un macérateur caractérisé par un certain nombre d'hélices dont chacune est de sens opposé à celui de sa ou de ses voisines immédiates, placées sur le même arbre de façon à produire des mouvements opposés de la matière à traiter.

Philippe BRAUNWALD.

Mandataire: Ed. v. WALDKIRCH, à BERNE.